



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 122404

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les difficultés que vivent aujourd'hui les infirmières libérales. Les infirmières libérales jouent un rôle primordial auprès des personnes âgées isolées, en particulier dans les zones rurales et les zones de montagne. Elles se consacrent sans ménagement à leurs patients, répondant à un réel besoin de proximité. En conséquence, elles souhaiteraient voir leur travail davantage rémunéré par le biais d'une revalorisation significative de leurs actes. Il le prie de bien vouloir lui indiquer ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122404

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 24 avril 2007, page 3907